

Actualités

- La Cour d'appel du Québec a donné raison aux policiers de la Ville de Montréal, qui prétendaient que leur régime de retraite n'était pas assujéti aux dispositions de la loi sur la restructuration des régimes de retraite municipaux (Loi 15). Selon les policiers et leurs représentants, leur régime de retraite ne pouvait faire l'objet de la restructuration prévue par la loi puisqu'il n'a pas été mis sur pied par un organisme municipal, mais bien par l'Association de bienfaisance et de retraite des policiers, en 1935.
<http://courdappelduquebec.ca/jugements/details/article/fraternite-des-policiers-et-policieres-de-montreal-c-ville-de-montreal/cont/News/action/detail/>
- Le ministre canadien de la Famille, des Enfants et du Développement social, Jean-Yves Duclos, a annoncé le 3 juillet dernier une augmentation de la pension de la Sécurité de la vieillesse (SV). Pour une personne aînée vivant seule et n'ayant que la pension de la SV et le Supplément de revenu garanti (SRG) comme revenus, cela signifiera une hausse de 1728,84 \$ comparée à l'année 2015.
<https://www.newswire.ca/fr/news-releases/laugmentation-de-la-securite-de-la-vieillesse-le-1er-juillet-appuie-lengagement-pris-par-le-gouvernement-a-assurer-un-plus-grand-soutien-aux-aines-canadiens-687214651.html>
- Les femmes continuent de vivre des inégalités en ce qui a trait à la retraite, et plus spécifiquement en regard de leur taux de participation au Régime de rentes du Québec (RRQ). Faisant retour sur un mémoire déposé par le Conseil du statut de la femme (CSF) en 2017, la revue Avantages a publié en juin 2018 un article dans lequel trois principales raisons expliquant ces inégalités sont exposées et approfondies : l'orientation professionnelle des femmes, les obstacles liés à leur progression en carrière, ainsi que la réalisation d'un travail non rémunéré. Interpellant les employeurs, le CSF voit dans l'équité salariale l'un des principaux moyens à mettre de l'avant pour lutter contre ces inégalités.
http://www.conseiller.ca/files/2018/06/AVA_06_Femme_Epargne_0618.pdf
- Le régime de retraite et les salaires sont au cœur du plus long conflit de travail ayant cours actuellement au Québec. Les employés du concessionnaire automobile Bérubé, à Rivière-du-Loup, en sont à leur deuxième année de lock-out. Malgré un rapprochement entre les deux parties à l'automne dernier, les discussions concernant le taux du salaire ainsi que les dispositions relatives au régime de retraite sont toujours au point mort.
<https://www.lesoleil.com/affaires/le-plus-long-conflit-de-travail-presentement-au-quebec-deux-ans-de-lock-out-bcb9fac215982e644ac227e5eca0e37b>

- Une étude effectuée par la firme Global Governance Advisors pour le compte du quotidien *The Globe and Mail* a révélé que les revenus des PDG des cent plus grandes entreprises canadiennes ont bondi de 49 % en dix ans, atteignant 7,6 millions de dollars par année en moyenne. Cette étude visait à jauger l'effet des votes consultatifs habilitant les actionnaires des entreprises inscrites en bourse à se prononcer sur la rémunération des hauts dirigeants. Introduits il y a près de dix ans, ces votes ne semblent pas avoir infléchi la tendance à la hausse de ce transfert de richesses vers le 1 % des personnes les plus riches. La rémunération totale des PDG comprend le salaire, les octrois en actions, les options d'achat d'actions, les primes en argent, la valeur du régime de retraite et les allocations diverses.
<http://www.tvanouvelles.ca/2018/06/25/les-25-pdg-les-mieux-payes-au-quebec>